



## Section sportive



La section sportive  
athlétisme pour :

**Concilier la poursuite  
d'étude & la pratique  
de l'athlétisme**

(Performances scolaires  
et sportives au plus  
haut niveau possible).

### Responsable pédagogique

Myriam Imbert-Chanteau  
Professeur d'EPS Lycée PERGAUD  
Myriam.imbert-chanteau@ac-  
besancon.fr

### Responsable sportif

Christian Houtmann  
Professeur d'EPS Lycée J. HAAG  
Christian.houtmann@wanadoo.fr

## SECTION SPORTIVE ATHLETISME

Courses

Sauts

Lancers

Trail

# RECRUTEMENT

A partir de mi-mars, un **dossier de candidature** vous sera remis ou envoyé, sur demande, par le secrétariat du lycée Pergaud [nathalie.emonin@ac-besancon.fr](mailto:nathalie.emonin@ac-besancon.fr) ou 03-81-54-77-77 .

A la réception du dossier de candidature, une **convocation pour des tests sportifs** vous sera envoyée.

Ces tests (50m, 10 foulées bondissantes, 6'...) auront lieu en mai au stade Léo Lagrange de Besançon.

Les candidats seront retenus après **étude des résultats des tests sportifs et des aptitudes scolaires**.

Les bulletins des deux premiers trimestres de la classe de 3<sup>ème</sup> sont étudiés pour déterminer le niveau scolaire, l'attitude et la motivation de l'élève.

**Possibilité d'intégrer la section en classe de première.**

**Les modalités et dates peuvent bien évidemment changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée au covid-19. Les tests sportifs devraient avoir lieu fin mai, début juin mais si ce n'est pas possible nous étudierons les résultats fédéraux et/ou UNSS des élèves qui désirent intégrer la section sportive à la rentrée de septembre 2020.**

# ORGANISATION

Le nombre d'entraînements hebdomadaire est fixé par Mr Houtmann en relation avec l'athlète et son entraîneur de club.

Un élève s'entraîne 3 à 4 fois par semaine en seconde, 4 fois ou plus en première et terminale, en fonction du niveau sportif de l'élève.

**Sur le temps scolaire, présence obligatoire sur les créneaux suivants :**

- **Mardi de 10h00 à 12h00** (stade lycée Pergaud ou salle de musculation des Orchamps).
- **Jedi de 16h à 18h** (au stade Léo Lagrange ou à la halle d'athlétisme de l'UPFR des Sports.)

**Hors du temps scolaire, un ou plusieurs créneaux supplémentaires fixés :**

- **Lundi, jeudi ou vendredi de 18h à 20h.**
- **Mercredi de 16h à 18h ou de 18h à 20h.** (stade Léo Lagrange, halle d'athlétisme de l'UPFR des Sports.)

# SUIVIS SCOLAIRE, MEDICAL, SPORTIF PROJET CITOYEN

## ▪ Suivi scolaire

Assuré par Mme Imbert-Chanteau, professeur d'EPS au lycée Pergaud.

- Tutorat mis en place pour les élèves en difficultés.
- Nombre d'entraînements momentanément diminués pour aider l'élève à mieux réussir.

## ▪ Suivi médical

Mr Houtmann, responsable sportif de la section assure un suivi des blessures de chaque sportif.

- Electrocardiogramme (ECG) et certificat médical exigés pour entrer en section sportive.

## ▪ Suivi sportif et projet citoyen

-Participation obligatoire aux compétitions UNSS d'athlétisme comme coureur ou jeune officiel.

-Participation obligatoire aux compétitions fédérales et interclubs par équipe.

- Participation obligatoire aux diverses formations et conférences proposées : jeune officiel, diététique du sportif, prévention des blessures, méthodes d'entraînements, préparation mentale, projets citoyens (sport partagé...).